

Mouvement 2019- Eléments de barème

Éléments de barème	Nombre de Points
AGS (Ancienneté Générale de Service)	1 point par an (en tant que titulaire)
Bonification Enfants	1 point par enfant
Points de stabilité	3 à 5 points (dernière année)
Bonification REP+ / REP	10 points / 5 points pour 5 ans
Bonification handicap	800 points
Mesure de carte scolaire (fermeture de poste)	500 points
Bonification sur les postes peu attractifs	3 à 5 points
Bonification fonctions particulières	1 point par an (5 max)
Bonification intérim de direction	1 point par trimestre entier d'intérim durant l'année scolaire en cours (plafond de 4 points) sur des vœux de postes de direction
Retour après détachement dans le 2nd degré	Priorité absolue sur le poste d'origine
Congé Parental	Priorité absolue sur son poste pendant trois mouvements
NOUVEAUTES BAREME 2019	
Bonification au titre du rapprochement de conjoints ou de l'autorité parentale conjointe	10 points sur le 1er vœu (sous conditions) 1 point par enfant
Bonification pour parent isolé	4 points (sous conditions)
Réintégrations	
Détachement	Priorité absolue sur les vœux de la commune du dernier poste occupé ou des communes limitrophes si aucun poste n'est proposé au mouvement dans la commune.
Congé de Longue Durée	Priorité absolue sur les vœux de la commune du dernier poste occupé ou des communes limitrophes si aucun poste n'est proposé au mouvement dans la commune